



# MONTCHAUVET

bulletin municipal n°78  
mars 2022



## Urgences

Pompiers : 18  
Police : 17  
Samu : 15  
Gendarmerie de Septeuil  
01 34 97 28 70

Référent sécurité Montchauvet  
F. Orgeas :  
06 75 55 15 96

## Collectes Déchets

Lundi : Déchets ménagers  
(poubelle couvercle vert)  
vendredi rues Dîme et Massacre

Vendredi : Poubelle de tri  
(couvercle jaune)  
mercredi rues Dîme et Massacre

## Ouverture de la Mairie

Lundi : 17h30 à 18h30  
Jeudi : 17h30 à 18h30  
Samedi : 10h30 à 11h30

Tél: 01 30 93 43 59  
[m.montchauvet@wanadoo.fr](mailto:m.montchauvet@wanadoo.fr)

## Sommaire

*P2 - Éditorial*

*P3 - Dates et manifestations  
Carnet montécalvétien*

*P4 - Prix de l'eau / Poubelles*

*P5 - Election présidentielle*

*P6- CRTE / Eglise*

*P7 - Ecole*

*P8 - Noel des enfants*

*P9 - Géologie à Montchauvet*

*P10 - Association du Comité  
des Fêtes*

*P11 - Association des Amis de  
Montchauvet*

*P12 / 13 - Association du Jardin  
du Grand Murin*

*P14 - 11 novembre / Villes et  
Villages Fleuri*

*P15 - Repas des anciens / In-  
formations diverses*

*P16 - Informations pratiques*

## Le Mot du Maire



Nous voilà déjà fin Février avec les jours qui s'allongent peu à peu.

L'« hiver » semble derrière nous, si on peut parler d'hiver à en juger par le manque d'épisodes de froid, pourtant bien utiles à la nature.

J'en profite pour rappeler aux propriétaires de haies, arbustes ou arbres de (faire) entretenir en élaguant généreusement les futures pousses. Ceci facilitera la sécurité et le passage des différents véhicules (bus notamment) et engins agricoles qui vont redémarrer leurs activités.

Je rappelle aussi que le stationnement des voitures devient un problème sérieux sur certains axes. J'en appelle au civisme et au bon sens de chacun pour y remédier en espérant ne pas recourir à des mesures restrictives voire punitives.

Allant donc vers les beaux jours et en souhaitant un retour à la vie normale, les animations, manifestations de notre village devraient reprendre progressivement recréant ainsi des rencontres propices à la convivialité et à de nombreux échanges.

Bonne lecture de ce nouveau bulletin et bonne santé à tous.

Georges Duval  
Maire de Montchauvet

## Site internet

Le site internet de la Mairie de Montchauvet est ouvert !

Nous vous invitons à le parcourir sur :

**montchauvet.fr**

## Évènements à venir

*(les dates et modalités peuvent varier en fonction des conditions sanitaires en cours)*

2 avril : **Diner rencontre**,  
organisé par le Comité des Fêtes

10 et 24 avril : **Election présidentielle**

1er mai : **Marche / promenade autour de Montchauvet**,  
organisé par le Comité des Fêtes

12 et 19 juin : **Elections législatives**

25 juin : **Fête de la Saint-Jean**,  
organisé par le Comité des Fêtes

Dates à définir :

**Après-midi jeux de sociétés**,  
organisé par le Comité des Fêtes

**Journée participative**,  
Organisée par la Mairie

*Afin de faciliter les échanges avec les habitantes et habitants, la commune de Montchauvet souhaite mettre en place un système d'alertes et d'informations par SMS et/ou courriel (pour les InfoRapid, les alertes météo, les risques majeurs, urgences spécifiques...).*

*Pour ce faire, nous vous remercions de bien vouloir communiquer au secrétariat de la mairie, vos adresses mail et numéros de téléphones portables. Ces données resteront strictement confidentielles et utilisées pour le seul usage de communication Mairie > habitants.*

## Carnet Montécaldvétien

*Naissances :*

**Jemy TERTRE**,  
le 11 janvier 2022

*Décès :*

Madame **Christiane LESENFANS**,  
le 4 novembre 2021

*Mariages :*

**Marie JANSON de COUET**  
et **Thibaud GUERBET**,  
le 20 janvier 2022



**Justine HEYMANN**  
et **Nicolas PUCHE**,  
le 19 février 2022



## Le prix de l'eau

Bonne nouvelle en cette période d'inflations en tous genres importantes ... la commune va pouvoir encore baisser sa quote-part du prix du m<sup>3</sup> d'eau retraité dans notre station d'épuration écologique.

**En clair cela va se traduire sur nos factures individuelles d'eau (Véolia) par une baisse d'environ 50 centimes par m<sup>3</sup> retraité.** Montant visible sur nos factures dans la rubrique « collecte et/ou traitements des eaux : consommation part communale ».

Pour information, grâce aux efforts communs de chacun d'entre nous sur nos consommations et la gestion communale de l'emprunt avec un remboursement anticipé de 220 000 € sur les 900 000 € initiaux de l'emprunt sur 40 ans, le prix du m<sup>3</sup> retraité que l'administré relié au réseau d'assainissement collectif paye est passé de 3.83 € lors de la mise en route de la station en 2016 à environ 1.75 € à compter de la fin du 2<sup>ème</sup> semestre 2022 .

Le montant exact sera débattu lors de l'élaboration du budget.

Notre station étant naturelle, nous vous encourageons à poursuivre vos actions et préventions (ne pas jeter n'importe quoi dans le réseau d'assainissement, les roseaux n'absorbent pas tout !) afin de maintenir ces coûts le plus bas possible.



## POUBELLES, LES JOURS CHANGENT, LES HEURES AUSSI

Le mois de janvier a vu l'organisation de collecte des déchets modifiée. Cela fait suite à l'optimisation des rondes de ramassage, voulue par le transporteur SEPUR.

Nouveaux jours, nouveaux horaires : la levée a lieu plus tard dans la journée, simple changement d'habitudes !

**Rappel :**

**poubelles vertes le lundi (vendredi rues de la Dîme et du Massacre),**

**poubelles jaunes le vendredi (mercredi pour ces deux rues étroites).**

**Végétaux à compter du 28 mars.**

Les bacs de déchets verts vont être bientôt distribués. Rappelons qu'ils ne pourront contenir que tonte, feuilles et brindilles ; l'ajout de cinq fagots (taille, branchages), est autorisé. Pour les gros volumes, c'est la déchèterie.

**Les encombrants sont toujours enlevés à domicile, mais sur rendez-vous** (01.34.86.65.49 ou [sieed.fr/espace-particuliers](http://sieed.fr/espace-particuliers)). Le volume annuel autorisé passe de 2 à 6 m<sup>3</sup>. Pensez aux recycleries pour les objets en bon état...



Afin d'en améliorer l'accessibilité, la déchèterie de Garancières sera fermée le 7 février, pour 5 mois environ. La déchèterie de Houdan reste ouverte.

Tous les renseignements sur [sieed.fr](http://sieed.fr)

# ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE 2022

1er tour le 10 avril,  
2d tour le 24 avril



S'inscrire pour voter lors de l'élection présidentielle d'avril 2022

**Pour voter en France**, vous pouvez vous inscrire sur la liste électorale avec le téléservice jusqu'au 2 mars, ou avec le formulaire papier jusqu'au 4 mars.

Vous devez renseigner le formulaire papier, puis le transmettre, avec les documents justificatifs, à la mairie ou au consulat. Pour cela, vous pouvez :  
Soit l'envoyer par courrier, en faisant en sorte que la mairie ou le consulat le reçoive le 4 mars au plus tard (la date de réception faisant foi)  
Soit le déposer sur place au plus tard le 4 mars.

**Pour voter depuis l'étranger**, vous pouvez vous inscrire en ligne (via le registre des Français) ou en vous rendant au consulat.

À savoir : si vous êtes dans une situation particulière (jeune de 18 ans, déménagement, acquisition de la nationalité française, droit de vote recouvré), vous avez un délai supplémentaire (en France et à l'étranger).

## **Vote par procuration :**

Vous allez être absent le jour d'une élection (présidentielle, législatives, municipales, départementales, régionales...) ou d'un référendum ? Vous pouvez choisir de voter par procuration. Pour cela, vous devez choisir l'électeur qui votera à votre place et faire une procuration. Attention, vous devez faire cette démarche au plus tôt.

## **Vérifier son inscription et son bureau de vote :**

Pour participer aux élections politiques, il faut être inscrit sur les listes électorales. L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans (sous certaines conditions) et pour les personnes obtenant la nationalité française après 2018. Si vous vous trouvez dans une autre situation (déménagement, recouvrement de l'exercice du droit de vote, citoyen européen résidant en France...), vous devez faire la démarche de vous inscrire.

Le bureau des votes sera ouvert de 8 h à 20 h.





## Du côté de la CCPH

En décembre, notre communauté de communes a signé avec l'Etat un **CRTE : Contrat de Relance et de Transition Ecologique**.

Ce contrat engage notre communauté à mener une politique de développement durable et harmonieux, d'intégrer ce développement dans une stratégie de transition écologique globale ; il engage aussi l'Etat à soutenir financièrement cette politique.

Sur 293 km<sup>2</sup>, la CCPH regroupe 36 communes pour environ 30.000 habitants, soit une organisation rurale. La politique écologique à mener doit être spécifique à cette ruralité, tenir compte des attentes de chaque commune, tout en privilégiant l'intérêt commun. Ainsi, il convient d'assurer aujourd'hui un équilibre « emplois/logements/services/environnement ».

Quelques résolutions ont été prises qui intéressent particulièrement Montchauvet:

- *Encourager l'emploi local, le commerce et l'artisanat.*
- *Développer les services à domicile, réaliser à Septeuil une antenne de la Maison des Services au Public ...*
- *Ouvrir un débat public sur l'avenir énergétique (production, consommation, qualité).*
- *Accompagner la rénovation énergétique des logements.*
- *Développer le transport à la demande, et les lignes vers les centres d'intérêt (commerces, loisirs).*
- *Créer des circuits pédestres et cyclo, des liaisons inter villages.*
- *Favoriser le commerce en circuits courts.*
- *Entretien des rus et rivières, prévenir les inondations sur leur parcours.*
- *Favoriser la biodiversité, protéger les zones humides.*

Ce sont quelques-unes des résolutions, parmi beaucoup d'autres, qui impliquent la CCPH dans une évolution écologique et humaine vertueuse. Gageons qu'elles soient mises en œuvre.



## Eglise

Le dossier « restauration de l'Eglise » commence à se constituer d'un point de vue pratique.

Après avoir rédigé le cahier des charges avec le concours de l'Agence du département « Ingenier'Y », le lancement de l'appel d'offres pour recruter un maître d'œuvre, architecte du patrimoine, a été mis en ligne sur une plateforme dédiée à ce genre d'opérations.

12 dossiers ont été retirés pour pouvoir prétendre à cette mission.

A l'issue du délai de consultation, 3 offres nous ont été remises dans les délais.

Ces offres sont en cours d'analyse en espérant trouver parmi ces dossiers le bon « médecin » pour notre clocher.

# Votre école se modernise !

Depuis novembre dernier, les enfants et l'équipe pédagogique de l'école primaire Georges Bruhat à Dammartin-en-Serve peuvent profiter de tout nouveaux équipements numériques. En effet, pendant les vacances de la Toussaint, le projet de modernisation des équipements de l'école mené depuis plusieurs mois par le SIGEIS (Syndicat Intercommunal de Gestion de l'Ensemble des Installations Scolaires) s'est concrétisé par la création d'un réseau informatique complet sur les 10 classes de l'école et l'installation de 6 VPI (Vidéo Projecteurs Interactifs) dans les 6 classes de l'élémentaire (du CP au CM2).

Ce projet a été mené dans le cadre du plan de relance de l'Education Nationale pour soutenir la généralisation du numérique éducatif et aider les écoles élémentaires et primaires à se doter d'un équipement de base.

Malgré un investissement important du SIGEIS (environ 32 000 euros), les modalités de financement et donc les subventions accordées par l'Education Nationale sont importantes : 70% du coût global.

Ces nouveaux équipements élargissent les possibilités d'apprentissage pour l'équipe enseignante : les VPI permettent de conserver l'usage traditionnel du tableau blanc et offrent en plus un mode

de projection interactif via des stylets associé à l'accès à des ressources pédagogiques en ligne.

Quant aux enfants, ils semblent s'être très vite adaptés à ces nouveaux outils.

Des photos avec les enfants à l'oeuvre sont accessibles sur le site de l'école <https://ecolegeorgesbruhat.toutemonecole.fr/posts/4619012>

## ***Mais où sont passés les tableaux à craies ?***

*Les nouveaux VPI ont nécessité l'installation de tableau Vellada blanc pour une meilleure visibilité et interactivité.*

*Les tableaux à craie, encore en très bon état, ont donc été confiés à l'association «Aide-Coup dePouce» de Dammartin-en-Serve, pour être installés dans des écoles du Burkina Faso.*



# Noël des Enfants



Cette année pour les festivités de Noël, nous sommes revenus à un déroulement plus classique par rapport à Noël 2020.

Ces festivités ont débuté le samedi 27 novembre par l'installation par toute une équipe de gentils aidants des différentes décorations intérieures et extérieurs sur les lieux emblématiques ou stratégiques de Montchauvet

Ces festivités ont continué le samedi 4 décembre après-midi par le traditionnel goûter, friandises / chocolats / vins chauds devant le porche de l'église où certains enfants ont déposé sur les sapins des décorations de leurs compositions.

Le temps se dégradant, un repli fut effectué dans la salle des fêtes où le Magicien Bulleur a ensuite enchanté petits et grands avec ses bulles de savons flamboyantes.

L'apothéose de ces festivités étant l'arrivée du Père Noël et la distribution des cadeaux pour les enfants de Montchauvet.





# Géologie à Montchauvet ...

## Du patrimoine sous nos pieds

L'Inventaire National du Patrimoine Naturel identifie plusieurs sites d'intérêts géologiques le long de la vallée de Vaucouleurs à Montchauvet et Dammartin-en-Serve.

Ces anciennes carrières de pierre situées sur les versants de la vallée et du ravin de la Vaucouleurs, exposent des fronts de taille qui permettent de reconstituer une coupe quasi-complète du Lutétien moyen au Lutétien supérieur. Soit, du plus récent (42 millions d'années), au plus ancien (45 millions d'années).

A cette époque, la région de Montchauvet était recouverte d'une mer peu profonde abritant toute une faune riche en divers coquillages.

C'est pourquoi, les gisements paléontologiques de Montchauvet sont riches en fossiles lutétiens, variés et bien conservés, avec près de 180 espèces inventoriées dans les collections du Muséum National d'Histoire Naturelle. L'étude des traces de prédation à la surface des coquilles permettent de mieux comprendre les relations qui existaient entre les espèces vivant dans un même milieu.

On y trouve un calcaire sableux marin, à coquilles de mollusques variées typique de milieux saumâtres, pouvant aussi renfermer des silex tabulaires noirs dont la surface est couverte de fossiles de bivalves (ancêtres des moules, huitres ou palourdes) et de gastéropodes (ancêtres des escargots).

Cependant, ces sites d'intérêt scientifiques et patrimonial sont fragiles et vulnérables, avec des érosions naturelles, des éboulements ou un envahissement de la végétation. Ils sont essentiellement réservés aux spécialistes, amateurs, enseignants et étudiants.



On retrouve l'utilisation de ce calcaire lutétien pour la construction des maisons et monuments des Yvelines.

Les maison ou l'église de Montchauvet présentent les calcaires des environs : calcaire tendre lutétien ou calcaire dur de Septeuil.

De même que les fossiles lutétiens, présents dans les sables fossilifères des vallées de la Vaucouleurs et du ru d'Houville, se retrouvent mêlés à la chaux dans les mortiers.

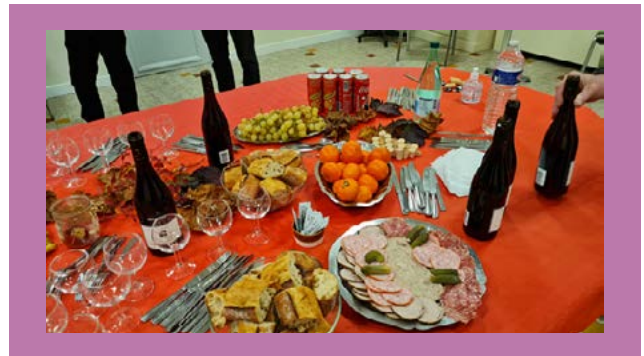
*Remerciement à Annie et Philippe Blanc, ainsi qu'à monsieur Jean-Pierre Gély, pour les informations fournies.*



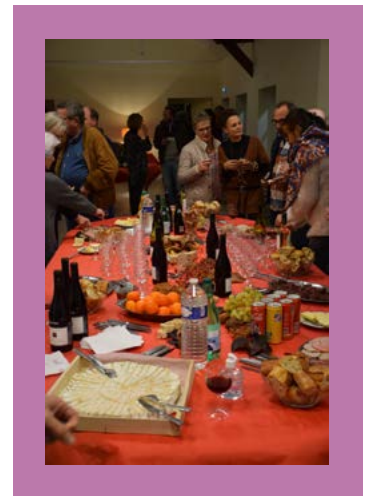
# Les Associations



## *Soirée Beaujolais 19 Novembre 2021*



Nous avons eu le plaisir de vous retrouver à notre soirée Beaujolais. Cette soirée a permis de nous réunir pendant cette période de restriction pour le plus grand bonheur de tous.



C' est avec plaisir que nous vous retrouverons à nos prochaines manifestations, dès que les conditions sanitaires nous le permettrons..

# Les Associations



Préserver  
Accompagner  
Partager

## Le mot des Amis

Toute l'équipe tient à remercier  
**Annick Mouillard,  
Brigitte et Alain Balaresque,  
Généviève et Jean Jacques Le Quéré**  
pour leur engagement  
depuis de nombreuses années  
au bureau de l'association.  
Quelle belle aventure...  
Un grand merci à vous toutes et tous.



La dernière assemblée générale de l'association s'est tenue le 23 octobre 2021.

A cette occasion, une nouvelle équipe d'animation a été constituée:

**Président, David Hania**  
**Vice-présidente, Laurence Pilo**  
**Trésorier, Jean-Claude Courtois**  
**Secrétaire, Jérôme Deshières**  
**Véronique Héron et Isabelle Ulysse**  
assisteront le bureau pour la section Gym  
(Pilates et renforcement musculaire)

**Contact:**  
[lesamisdemontchauvet78@gmail.com](mailto:lesamisdemontchauvet78@gmail.com)

## LES ATELIERS

"Savoir-faire à MONTCHAUVET"

Atelier SCULPTURE / MODELAGE.  
**A eu lieu les 5 et 6 février 2022.**

Atelier VANNERIE. **COMPLET**  
**Les 1<sup>er</sup> et 2 mars 2022.** Autre date à venir.

**En projet :** Journée «Les gestes qui sauvent»,  
Atelier d'ÉCRITURE, de DESSIN de plein air...

Nous remercions la Mairie de Montchauvet  
de nous accueillir à la salle communale.



On se redresse et on adopte les bons mouvements au quotidien!

## PILATES / Renforcement musculaire

Le Pilates donne des résultats spectaculaires en ce qui concerne la posture. A travers une série d'exercices doux, précis et ciblés, le Pilates permet d'avoir une meilleure connaissance de son corps et sa respiration. Il améliore le maintien responsable d'une silhouette ferme, tonique et un ventre plat. Moins de stress, un vrai bien-être et un confort mental tout simplement.

**65€ le trimestre**

**Lundi soir / 18.15 h - 19.15 h / Renforcement Musculaire**

**Judi soir / 19.15 h - 20.15 h / Pilates / Niveau 1 et 2**

**Vendredi matin / 11.30 h - 12.30 h / Pilates / les fondamentaux**

**CONTACT:** Véronique (Bureau AdM) 06 68 40 95 92  
et Séverine ( Postural Fit, Coach sportive) 06 28 05 16 55

Salle communale de Montchauvet



**AMBIANCE CONVIVIALE  
SANS ESPRIT DE COMPÉTITION !**

Prendre soin de soi,  
se dépenser, se muscler,  
se faire du bien tout simplement  
pour se détendre.

## COURS RÉGULIERS



Retrouvez-nous sur:  [lesamisdemontchauvet78](https://www.instagram.com/lesamisdemontchauvet78)

 [amismontchauvet](https://www.facebook.com/amismontchauvet)

# Les Associations



**L'association du Jardin du Grand Murin a organisé son assemblée générale le 6 février et est heureuse de vous présenter sa nouvelle équipe:**

Sophie Liger : présidente  
Jean Michel Policar : secrétaire (Montchauvet)  
Isabelle Ulysse : trésorière (Montchauvet)  
Pauline Barbier : responsable AMAP (Villette)  
Virginie Grandjean : responsable AMAP (Dammartin)  
Jean-François Junier : responsable jardin partagé (Montchauvet)

Créée en mars 2011, L'association du Jardin du grand Murin, exerce son activité sur le village et sur la communauté de communes du pays Houdanais. Elle offre à ses membres un espace végétal leur permettant de cultiver collectivement un jardin nourricier ou d'ornement selon les principes de l'agriculture biologique. L'association contribue au maintien d'une agriculture paysanne en proposant également une AMAP - Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne. Établie sur un partenariat entre un groupe de consommateurs et un maraîcher local, elle repose sur un système de distribution de « paniers » composés de légumes bio.

L'AMAP réunit d'autres fournisseurs de denrées comme les œufs, la viande d'agneau, l'huile d'olive, les pommes, la bière... La saison débute en mai et se termine début mars.

Si vous souhaitez découvrir notre association et nos paniers distribués tous les jeudis soir, nous vous invitons à venir nous rencontrer le **3 mars à 19h00 au chalet** derrière la mairie de Montchauvet pour la dernière distribution de l'année, ou à partir du mois de mai pour la reprise des distributions. Si vous êtes intéressés pour la saison 2022/2023, vous pouvez nous contacter par téléphone ou par mail.

**Contact AMAP : Béatrice Le Moën au : 06 82 42 77 45**

**[lejardindugrandmurin@gmail.com](mailto:lejardindugrandmurin@gmail.com)**



# Les Associations

En plus du jardin partagé et de son AMAP, l'association organise des activités telles que la fabrication d'hôtels à insectes ou d'épouvantails, un pique-nique troc annuel, des conférences ou encore des sessions de lecture dans le cadre de la boîte à livres dont elle est à l'origine - Mont/livre de/Chauvet - située dans l'abri bus de la rue de la Porte de Bretagne.



Au programme de cette année nous prévoyons entre autres l'ouverture d'un compte Instagram, le retour des sessions de lecture interrompues depuis deux années pour cause de crise sanitaire, l'organisation d'ateliers participatifs, et d'ouvrir certaines de nos activités à un plus grand nombre en œuvrant dans un rapprochement avec les autres associations du village que sont le Comité des fêtes et Les Amis de Montchauvet.

Nous tenons à remercier chaleureusement la mairie de Montchauvet pour l'accueil de notre association lors des assemblées générales et des conseils d'administration ainsi que pour l'hébergement du chalet sur son terrain et pour son soutien à nos activités.

Afin d'en savoir davantage sur l'association, ses actualités, et les découvrir en images, vous pouvez consulter notre site internet :

[www.jardindugrandmurin.com](http://www.jardindugrandmurin.com)



**Du champ au chalet, il n'y a qu'une AMAP  
L'association du Jardin du grand murin**

# Cérémonie 11 novembre



Le 11 Novembre dernier, la Covid étant entre la 4ème et 5ème vague, nous avons pu retrouver un peu de convivialité en nous réunissant devant le monument aux morts pour célébrer le 103ème anniversaire de la fin de la première guerre mondiale.

La cérémonie s'est déroulée suivant le protocole habituel avec le discours officiel, le dépôt de gerbe et lecture des noms de nos morts pour la France inscrits sur notre monument.

Pour clore cette matinée, une majorité de la quarantaine de personnes présentes au monument s'est retrouvée, après le passage Pass-Sanitaire obligatoire, à la salle des fêtes pour un pot de l'amitié pris en respectant tous les gestes barrière habituels



*Monsieur le maire,  
Au nom du Jury départemental,  
j'ai le plaisir de décerner à votre commune, dans sa catégorie (commune de moins de 1 000 habitants), le Trophée « Nature en ville : sentes, trottoirs et pieds de murs fleuris ».*

*Pauline WINOCOUR LEFEVRE,  
Vice-Présidente du Conseil départemental déléguée, Présidente du Jury départemental des « Villes et Villages Fleuris »*

Voici une bonne nouvelle qui récompense les efforts de la commune, de ses habitants et de notre cantonnier Jean-François Gallet pour aider à la qualité de vie, et à l'accueil fait aux visiteurs. Cette nature en ville est l'affaire de tous, bravo !





## Repas des Anciens

Comme à l'accoutumée, pour cette fin d'année, les anciens n'ont pas été oubliés.

Un colis de gourmandises a été remis aux différents prétendants qui en avaient exprimé le souhait.

Pour d'autres, le choix s'est porté sur un déjeuner à notre restaurant « la jument verte ».

Avec le contexte sanitaire du moment et les indisponibilités ponctuelles, c'est une dizaine de participants qui ont répondu présents

Un grand Merci à la famille Legrand pour ce moment de gastronomie et de convivialité.



## Tenue des chiens

Il vous est rappelé que lors de vos promenades avec vos chiens, la tenue en laisse de ces derniers est primordiale pour assurer toute sécurité autour de vous. Nul doute que votre animal de compagnie est très certainement inoffensif mais l'apparence et la corpulence de certains chiens peuvent provoquer de la panique auprès d'autres usagers de la route (piétons comme vélos...).

Autre rappel, les déjections doivent être ramassées afin de garantir un village propre et surtout afin de préserver le confort de travail de notre employé municipal (surtout avec la débrouailleuse, pensez-y).

## Vaccination

Le dispositif de vaccination organisé par la CCPH continue d'être opérationnel et a le mérite d'être proche puisque ce centre est à Septeuil.

Les créneaux deviennent un peu plus restreints face à la baisse des demandes.



# Informations Pratiques

## MAIRIE DE MONTCHAUVET

Tel. 01 30 93 43 59  
Courriel: m.montchauvet@wanadoo.fr

Heures d'ouverture :  
Lundi et Jeudi 17h30 à 18h30  
Samedi 10h30 à 11h30

## CCPH - COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS HOUDANAIS

Président : Jean-Marie TETART  
22 Porte d'Épernon - BP15  
78550 Maulette  
Tel. 01 30 46 82 80  
Fax. 01 30 46 15 75  
www.cc-payshoudanais.fr

## DÉPUTÉ

Bruno MILLIENNE  
Tel. 01 34 75 52 14  
Permanence à Maule :  
2, route d'Herbeville  
De 15h à 19h du lundi au vendredi  
et de 9h à 13h le samedi,  
jour de présence du député  
Courriel :  
bruno.millienne@assemblée-nationale.fr

## SÉNATEUR

Sophie PRIMAS  
Aubergenville  
Tel. 01 30 90 45 05 ou 88  
Courriel : sophieprimas@orange.fr

## PHARMACIES

DAMMARTIN :  
COPIN-MARZOCCHI  
Tel. 01 30 42 51 17  
de 9h à 12h et 14h30 à 19h  
sauf samedi, fermeture à 18h  
Fermé le lundi matin et le dimanche

SEPTEUIL :  
Tel. 01 30 93 40 24  
Fax. 01 34 97 06 47  
Ouvert tous les jours  
de 9h à 12h30 et 14h30 à 19h30  
sauf samedi, fermeture à 17h30  
Fermé le dimanche.

## URGENCES

MÉDECIN :  
le 15 depuis un poste fixe  
le 112 depuis un portable  
Hôpital de Mantes : 01 34 97 40 00  
Hôpital de Houdan : 01 30 46 18 00

Urgence GAZ : 0 800 47 33 33  
24h/24 et 7j/7  
Pompiers : le 18  
Police : le 17  
Gendarmerie Septeuil : 01 34 97 28 70

Référent sécurité à Montchauvet :  
Fabrice Orgeas : 06 75 55 15 96

Accueil sans-abris : le 115  
Violences conjugales : le 3919  
Enfants maltraitance : le 119  
Prévention Suicide : le 3114  
Solidarité vieillesse : 01 39 55 58 21  
Centre anti-poison : 01 40 05 48 48

## LA POSTE

SEPTEUIL :  
Lundi à vendredi : 9h-12h / 14h30-17h  
Levée du courrier : 16h  
Samedi : 9h-12h  
Levée du courrier : 11h30

DAMMARTIN :  
Lundi à vendredi : 14h30 à 17h  
Levée du courrier : 16h  
Samedi : 9h à 12h  
Levée du courrier : 11h30

Plus d'informations :  
Tel: 08 99 10 03 44

## ALLOCATIONS FAMILIALES

MANTES LA JOLIE : 08 10 25 78 10  
Site Internet : [www.caf.fr](http://www.caf.fr)

## ASSISTANTE SOCIALE

Madame PLANTECOSTE à Houdan  
Tel. 01 30 46 82 00  
reçoit sur rendez-vous  
vient aussi à domicile

## SÉCURITÉ SOCIALE

CPAM des Yvelines  
78085 Yvelines CEDEX 9  
Tel. 36 46

## PÔLE EMPLOI (ASSEDIC + ANPE)

MANTES LA JOLIE :  
2bis Bld Calmette - Tel. 39 49

## DÉFENSEUR DES DROITS

MANTES LA JOLIE Sous-Préfecture  
Jean-René THIBAUD  
Tel. 01 30 92 22 51  
mercredi de 9h à 15h  
sur rendez-vous

## CONCILIATEUR DE JUSTICE

Daniel JEANTELET  
Tel. 06 04 05 98 71 - 01 30 88 10 01  
Permanence à la Mairie de Houdan le  
vendredi matin

## HÔTEL DES IMPÔTS

MANTES LA JOLIE :  
1 place Jean Moulin  
Tel. 01 34 79 49 00

## FRANCE SERVICES

Lieu unique d'accès à un panier de  
services publics.

THOIRY : 1 place de la Fontaine  
Tel. 01 34 94 77 39

## SERVICE RELIGIEUX

Groupement paroissial de Bréval :  
Père Olivier LAROCHE  
Tel. 01 34 78 31 66

Messes à Montchauvet à 18h30, le samedi,  
veille du troisième dimanche des mois  
de janvier, avril, juillet, octobre.